

Les terrains de l'agropole d'Agadir enfin identifiés

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-03-2012 22:52:32

L'identification des deux terrains pour l'agropole d'Agadir est désormais chose faite. La ville aura en fait deux plates-formes au lieu d'une. L'emplacement d'implantation de l'agropole d'Agadir et de la plate-forme de Taroudant est désormais identifié.

Le terrain pouvant abriter l'agropole d'Agadir est identifié. Il est en phase d'étude parcellaire. Notons que le terrain en question est sous régime des eaux et forêts. La plate-forme d'Agadir serait susceptible de traiter à l'horizon 2020 plus de 1 million de palettes par an alors que l'emprise foncière de ce projet est estimée à 100 et 110 ha.

Ceci étant, l'agropole d'Agadir sera composé de plusieurs modules permettant d'assurer la logistique, aussi bien en matière de stockage que de transport. Par ailleurs, d'autres modules seront dédiés, aussi bien au conditionnement orienté vers les marchés de l'export et à l'intérieur, à l'accueil de PME industrielles de produits et agricoles de substitution aux importations actuelles. D'autre part, le projet comportera également un campus regroupant des unités de formation et des structures d'accompagnement (incubateur et pépinière...). Notons dans le même cadre qu'un autre module sera consacré à la mise en place des centres publics et privés. Le projet de l'agropole d'Agadir contiendrait également une réserve foncière. Quant à la plate-forme de Taroudant, là aussi le problème du foncier semble résolu puisque l'emplacement identifié jouit d'une situation juridique apurée, présentant en même temps de grands atouts. N'empêche, il est obligatoire de remédier à certains points pour renforcer l'attractivité du projet, notamment via un projet de dédoublement routier nécessaire pour connecter le projet de la plate-forme de Taroudant à l'autoroute. Il est à noter dans ce sens que la plate-forme de Taroudant sera également dotée de plusieurs modules liés à la logistique, le conditionnement, l'accueil de la PME industrielle de produits et agricoles de substitution aux importations actuelles, centres de services publics et privés ainsi qu'une réserve foncière. Et si l'emprise brute de l'agropole de Taroudant est estimée à 50 ha, la plate-forme devrait traiter plus de 400 mille palettes à l'horizon 2020. L'impact positif de ces deux plates-formes est de grande importance pour la région. Notons qu'en matière d'emploi les deux plates-formes devraient générer 18.500 emplois directs et 8.000 indirects. Ceci étant, l'agropole d'Agadir devrait à lui seul générer dans les 11.400 emplois directs et 4.800 indirects alors que la plate-forme de Taroudant permettra de créer 7.100 emplois directs et quelque 3.200 emplois indirects. Il est à noter que les deux plates-formes de Taroudant et d'Agadir constituent un levier de concrétisation du Plan Maroc Vert en proposant une offre mutualisée et de massification sur un même lieu physique des acteurs économiques régionaux. Par ailleurs, le dimensionnement de ce grand projet est également étudié et les scénarios d'intégration des flux (production agricole et industries de support) laissent prévoir à court et long termes un besoin en foncier d'environ 160 ha sur le plan régional. Ainsi, les zones dédiées à la logistique et aux entreprises de support devraient, dans ce sens, représenter plus de 70% sur la surface foncière nécessaire. Pour rappel, ces zones représenteraient des activités de type industriel alors que la zone dédiée à l'hébergement des entreprises de contrôle volontaire, services publics, formation, services d'hôtellerie/restauration/salles de réunion et la pépinière serait de type tertiaire.